NORME INTERNATIONALE

ISO 16581

Première édition
2014-12-01

Revêtements de sol résilients et stratifiés — Détermination de l'effet d'un mouvement simulé d'un pied de meuble

Resilient and laminate floor coverings — Determination of the effect of simulated movement of a furniture leg

Numéro de référence
ISO 16581:2014(F)

© ISO 2014



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

1 Domaine d'application **1**

2 Principe **1**

3 Appareillage **1**

4 Échantillonnage et préparation des éprouvettes **3**

5 Conditionnement **3**

6 Mode opératoire **4**
6.1 Trajectoires d'essai 4
6.2 Essais 4

7 Expression des résultats **4**
7.1 Revêtements de sol résilients 4
7.2 Revêtements de sol stratifiés 5

8 Rapport d'essai **5**

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 219, *Revêtements de sol.*

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Revêtements de sol résilients et stratifiés — Détermination de l'effet d'un mouvement simulé d'un pied de meuble

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode pour déterminer la résistance d'un revêtement de sol stratifié ou résilient installé aux efforts mécaniques dus au déplacement simulé d'un pied de meuble.

2 Principe

Évaluation de la résistance d'un revêtement de sol installé au déplacement d'un pied de meuble à arêtes adoucies et soumis à différentes charges, entraînant des détériorations de la planéité de la surface, de l'intégrité de la surface, des entailles de différentes profondeurs et des enfoncements.

3 Appareillage

L'appareillage comprend les éléments suivants (voir également la Figure 1):

3.1 Bâti, comprenant deux rails de guidage (diamètre de 100 mm), supportant le moteur et le cabestan de manœuvre et fixes par rapport à l'éprouvette.

La vitesse périphérique à vide doit être de 300 mm/s.

3.2 Chariot, possédant un empattement conçu pour empêcher les à-coups, supporté et guidé par des rails.

Le dispositif de traction est fixé au chariot de manière à rester parfaitement stable pendant l'essai. La tension doit être strictement perpendiculaire à l'axe du pied de meuble.

3.3 Dispositif indicateur de la force, relié au câble et au chariot et qui permet d'identifier la valeur maximale de l'effort de traction.

3.4 Trois pieds carrés en laiton ou en acier inoxydable, conformes aux dimensions données dans le Tableau 1.

La base du pied doit toujours être parallèle au plan de la surface du revêtement de sol, même lors du déplacement du pied de meuble. Il convient que le dispositif soit conçu afin que la masse appliquée corresponde à la cible lorsque le pied est en mouvement. Il convient de prêter une attention particulière aux revêtements de sol avec une déformation importante afin de s'assurer que le déplacement vertical du pied est suffisant pour supporter la déformation du revêtement de sol.

© ISO 2014 – Tous droits réservés